

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
 - Présents : 08
 - Votants : 08
 - Absents : 00
 - Exclus : 00

Date de convocation**27.05.2024****Date d'affichage****10.06.2024****Objet**

Subventions Semons
 l'Espoir

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZEROY

Séance du 03 Juin 2024 à 20h00

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Audrey MENIN, Georges BALANCHE.

Absent Excusé : /

Absent : /

Secrétaire de séance : Marine BINETRUY

Lors de l'aménagement de la Maison des Parents, l'association Semons l'Espoir avait contacté les communes dans le cadre du projet « Communes Solidaires », pour les aider à hauteur de 1 Franc par habitant. A la construction de la Maison des Familles, sur le site de l'hôpital Minjoz, ils avaient lancé l'opération « Communes Solidaires », pour les aider à hauteur de 0,20 euros par habitant.

En 2021, Semons l'Espoir et la Maison des Familles relancent l'opération pour la construction de son extension.

Près de 1000 communes les ont soutenus, et certaines continuent encore à le faire tous les ans. Pour 2023, 306 familles de Franche Comté ont été accueillies à la Maison des Familles.

Depuis 2023, la maison des familles accueille également les personnes dans le cadre du développement de l'ambulatoire (Loi Ségur et HTNM – Hospitalisation temporaire non médicalisée.)

L'association lance l'opération « Commune Solidaire » édition 2024 pour continuer à être soutenue dans leurs différents projets (aménagement des extérieurs, aménagement des salles pour le sport adapté, air de jeux...) et propose aux communes d'y participer à hauteur de 20 centimes d'euros par habitant ou un montant libre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE VERSER** une subvention de 300€ à SEMONS L'ESPOIR.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 03 Juin 2024

Le Maire
 Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
 Marine BINETRUY